

(19)



(11)

EP 2 476 915 A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:
18.07.2012 Bulletin 2012/29

(51) Int Cl.:
F15B 13/02 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: 11305038.9

(22) Date de dépôt: 14.01.2011

(84) Etats contractants désignés:
**AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB
 GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO
 PL PT RO RS SE SI SK SM TR**
 Etats d'extension désignés:
BA ME

(72) Inventeurs:
 • Lagors, Frédéric
 38200, Serpaize (FR)
 • Tardy, Maurice
 42420, Lorette (FR)

(71) Demandeur: Fluidesign
 42420 Lorette (FR)

(74) Mandataire: Dupuis, François et al
 Cabinet Laurent et Charras
 3 Place de l'Hôtel-de-Ville
 B.P. 203
 42005 St. Etienne Cedex 1 (FR)

(54) **Diviseur de debit by pass a trois ou quatre branches a usage hydraulique**

(57) Le diviseur de débit du type comprenant un corps agencé intérieurement avec des conduits internes et un tiroir by pass (11), le dit tiroir by pass étant établi selon un corps d'aspect cylindrique dont les extrémités (11.2, 11.1) sont agencées pour coopérer avec d'un côté un moyen de rappel élastique et l'autre avec un circuit de commande hydraulique, la partie centrale comprenant une portée cylindrique avec de part et d'autre un évidement sur une partie de la longueur du tiroir by pass entre la dite partie centrale et les extrémités du tiroir by pass, se caractérise en ce que le diviseur de débit comprend trois ou quatre branches, et en ce que le tiroir by pass comprend entre la partie centrale présentant l'évidement (11.3) et la partie d'extrémité pour la commande hydraulique, une portée cylindrique (11.4) dont le diamètre correspond à celui des dites parties d'extrémité, ladite

portée cylindrique étant agencée intérieurement avec une pluralité de conduits (11.5) traversant dans l'épaisseur de la dite portée (11.4) et débouchant en symétrie deux à deux et de part et d'autre sur les parties de jonction de ladite portée pour la mise en communication ou non des conduits (13, 14, 15, 16) disposés dans le diviseur de débit (10) à trois ou quatre branches, et en relation avec les tiroirs diviseurs (12), et en ce que en vue de la fermeture des conduits internes disposés dans le diviseur de débit avec les conduits (13) (14) (15) (16) formés sur la portée cylindrique du tiroir by pass, les portées cylindriques (11.4) (11.2) établies sur le tiroir by pass sont disposées en fonction d'obturation des conduits (13) (14) (15) (16), et en ce que l'étanchéité est assurée sur la périphérie des dites portées (11.4) (11.2) circonférentielles du tiroir by pass et de son logement récepteur formé dans le corps du diviseur de débit.

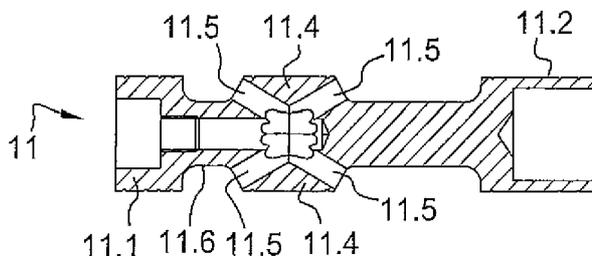


Fig. 4

EP 2 476 915 A1